

# CHRONIQUE PISCICOLE

par J. LEMASSON

## INTRODUCTION

Bois et Forêts des Tropiques a déjà publié quelques articles concernant la pêche et la pisciculture dans les eaux tropicales continentales. Ce sont des sources de production dont on reconnaît de plus en plus l'importance dans les pays tropicaux et dont les Services des Eaux et Forêts ont la charge. Elles intéressent aussi les exploitants forestiers pour qui le problème de la nourriture de la main-d'œuvre est parfois difficile à résoudre. Les Services forestiers de l'A. E. F.

du Cameroun et de Madagascar travaillent déjà sur les problèmes que posent ces questions. Ceux de l'A. O. F. commencent à s'en occuper. Il nous a paru dans ces conditions qu'il pouvait être utile d'ouvrir une chronique piscicole destinée à donner à ceux que cela intéresse des indications succinctes sur les problèmes qui se font jour ici ou là en matière de pêche et de pisciculture, sur les travaux entrepris pour les résoudre, sur les résultats obtenus, etc...

## Symposium sur l'hydrobiologie et les pêches africaines en eaux continentales

(Deuxième Conférence Piscicole Interafricaine)

Les spécialistes africains de l'hydrobiologie et des pêches continentales se sont réunis à ENTEBBÉ (Uganda) du 14 au 17 octobre 1952, sous l'égide du Conseil Scientifique pour l'Afrique au Sud du Sahara, pour faire le point des travaux entrepris et des résultats obtenus depuis la Conférence piscicole d'Elizabethville de juin 1949.

Le ministère de la France d'Outre-Mer, le Cameroun, l'A. E. F. et Madagascar avaient envoyé un représentant. La quasi totalité des pays ou territoires de l'Afrique au Sud du Sahara avaient fait de même et au total 42 délégués se sont trouvés réunis.

Du tour d'horizon qui a été fait des diverses questions concernant l'hydrobiologie, les pêches et la pisciculture continentales, se dégagent quelques faits intéressants à noter :

En premier lieu, le chemin considérable parcouru depuis la Conférence d'Elizabethville et l'intérêt de plus en plus vif manifesté par les divers pays ou territoires de l'Afrique tropicale pour la pêche et la pisciculture continentales considérées comme sources de production de protéines animales. Certains territoires avaient, jusqu'à des dates récentes, complètement négligé la question. L'Angola et le Mozambique, par exemple, commencent seulement à s'y intéresser, le Cameroun et l'A. E. F. n'ont entrepris des travaux qu'à partir de 1949 encoura-

gés par l'exemple du Congo Belge. D'autres territoires avaient jusqu'ici donné une particulière importance à la pêche considérée d'un point de vue européen et sportif, c'est le cas du Kenya et de Madagascar. Il apparaît maintenant que tous ont compris le rôle majeur que les eaux continentales peuvent jouer pour améliorer l'alimentation des populations africaines et commencent à agir en orientant leur action en conséquence.

C'est ainsi que le Kenya a entrepris, il y a deux ans, la construction d'une station expérimentale (Station de la Sagana River) qui disposera, une fois achevée, de 100 hectares sous eau et dont les bâtiments (logements, bureaux, laboratoire) sont terminés. Elle est destinée, en dehors de son rôle expérimental, à fournir des alevins et à promouvoir le développement de la pisciculture alimentaire dans la région. La Nigéria s'est attachée les services d'un expert en pisciculture d'Europe Centrale et a commencé, en 1950, à Panyan dans la région de Jos, la construction d'un vaste établissement de pisciculture qui aura une surface sous eau de plus de 200 hectares et dont la production est destinée aux entreprises minières de la région. Le Service piscicole de la Province du Cap met en œuvre un programme d'action caractérisé par le slogan *fish for food*. Il n'est peut-être pas non plus inutile de rappeler qu'au Cameroun français et en A. E. F., un



Photo Guillard.

*Une rivière au Cameroun*

Coll. C.T.F.T.

programme orienté dans un sens analogue a commencé à être mis en œuvre à partir de 1949 par les Services des Eaux et Forêts, grâce à des crédits du F. I. D. E. S. et se développe de façon satisfaisante. En A. O. F. un programme vient d'être mis sur pied.

En matière de politique piscicole, il se dégage également des travaux du Symposium que la production du poisson et la pisciculture ne doivent pas être envisagées isolément et séparées du problème général de l'utilisation de l'eau. Aucun projet d'aménagement hydraulique et agricole ne devrait être établi sans que leurs possibilités aient été examinées. On a trop souvent oublié jusqu'ici que l'eau n'est pas seulement une source de puissance ou un complexe chimique indispensable aux cultures mais aussi un milieu vivant au sein duquel un cycle biologique complexe aboutit à la formation d'un des produits dont l'Africain a le plus besoin : les protéines animales.

Dans un domaine plus technique, des faits ou des tendances ont été mis en lumière.

Si les Tilapia constituent un matériel de choix pour la pisciculture africaine, il ne saurait être question de se limiter à leur élevage et d'autres poissons locaux doivent être essayés, en particulier pour l'élevage en association avec les Tilapia. On songe, en premier lieu, à des Labeo, Barbus, Clarias, etc...

En ce qui concerne la valeur relative de diverses espèces de Tilapia pour l'élevage, il semble que, en règle générale, les résultats plus ou moins favorables obtenus avec des espèces différentes pro-

viennent plus de conditions locales que de caractères proprement spécifiques.

Il est d'un intérêt primordial d'étudier, dans chaque région, la valeur et l'intérêt des espèces locales pour la pisciculture avant d'envisager l'introduction d'espèces déjà éprouvées dans d'autres bassins hydrographiques.

La Conférence d'Elizabethville avait insisté sur la nécessité de détruire les crocodiles là où leur abondance constitue une source de troubles et de difficultés pour la pêche, tout en remarquant que leur rôle, en tant que destructeurs de poissons, n'était pas établi. Des travaux exécutés sur la question depuis 1949, il se confirme que les poissons ne constituent pas la nourriture essentielle des crocodiles surtout lorsque ces derniers ont atteint une grande taille et il apparaît, d'autre part, qu'une destruction systématique de ces animaux, accélérée par l'intensité actuelle du commerce des peaux, pourrait avoir sur l'équilibre naturel des conséquences encore impossibles à évaluer actuellement. Il paraît donc qu'il convient, sauf dans le cas de troubles graves causés à la pêche, de ne pas prendre de mesures trop brutales de destruction et d'éviter que la diminution du nombre des crocodiles devienne telle qu'il ne soit plus possible de l'enrayer, au cas où des expériences ultérieures viendraient démontrer la nécessité de leur maintien.

Avant de se séparer, les membres du Symposium ont émis le vœu que leur prochaine réunion puisse avoir lieu en 1955 dans un des territoires français d'Afrique.